



SNASUB-FSU

Syndicat National de
l'Administration Scolaire
Universitaire et des
Bibliothèques



Bulletin de débat

n°1

[2 avril 2024]

11^e congrès du SNASUB-FSU

Débattre - Décider - Revendiquer

Le 11^e congrès du SNASUB-FSU se tiendra du 13 au 17 mai 2024 à Satillieu (07290 - Ardèche).

Saisissez-vous du débat !

Vous avez reçu avec le dernier numéro de *Convergences* le matériel de vote qui vous permet de vous exprimer sur le choix d'orientation parmi celles portées par les différentes listes de candidat·es à la commission administrative nationale, le « parlement » de notre syndicat.

VOTEZ, VOTEZ, VOTEZ ! Sans attendre le dernier jour !

Saisissez-vous du débat !

Chaque section académique organisera de fin mars à fin avril des congrès et assemblées générales académiques pour organiser l'activité syndicale au plus près des adhérent·es.

Ces congrès et assemblées générales académiques sont aussi l'occasion de contribuer collectivement à l'enrichissement de la motion revendicative qui sera débattue et adoptée au congrès national qui réunira des représentant·es des sections académiques.

Participez nombreuses et nombreux aux assemblées générales et congrès académiques !

Saisissez-vous du débat !

Et pour permettre un partage des expériences et points de vue syndicaux, comme à son habitude, le Bureau national du SNASUB-FSU organise la publication régulière d'un bulletin de débat électronique.

Pour participer au débat, exprimer une proposition, un témoignage, une analyse, une réaction... il vous suffit d'envoyer une contribution (4500 signes maximum, espaces, titre et signatures compris) à l'adresse debat-congres@snasub.fr au plus tard le vendredi à 10 h pour publication, dans le bulletin, le lundi suivant.

Le dernier bulletin de débat préparatoire à ce 11^e congrès paraîtra le lundi 6 mai 2024.

Un bulletin de bilan du congrès paraîtra le lundi 27 mai 2024.

N'hésitez pas à participer au débat.

À vos claviers !

Les co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU
François Ferrette, Julie Robert, Philippe Lalouette

Macron en guerre ; mais de quelle guerre s'agit-il ?

Nouvelles réductions des droits des chômeurs annoncées par Attal ce 27 mars, doublement des franchises médicales à compter du 1^{er} avril, versement du RSA conditionné à un travail minimum de 15 heures par semaines depuis le 1^{er} mars, mise en place des groupes de niveaux en collèges à la rentrée prochaine pour chasser des dizaines de milliers d'enfants des classes populaires du droit à aller au lycée, décrets Le Maire du 22 février baissant de 10 milliards les dépenses publique en 2024, « réforme historique » de la Fonction publique annoncée le 7 janvier par Macron avec la généralisation des avancements et primes au mérite, etc.

Chaque semaine, les jeunes, travailleurs, retraités, chômeurs découvrent, avec toujours plus d'angoisse, les annonces des contre-réformes de plus en plus brutales du gouvernement Macron-Attal. Et chacun se demande, comment les arrêter ?

Oui, depuis la défaite subie sur les retraites, Macron avec maintenant Attal multiplie les déclarations et projets les plus réactionnaires qu'ils soient. La défense des intérêts du capitalisme français l'exige.

Et ces derniers jours, Macron n'a cessé de nous abreuver de discours martiaux. « Nous sommes en guerre », « Il nous faut passer à une économie de guerre », « Nous ne devons rien exclure » agitant ici l'éventualité de troupes françaises sur le terrain. « Ce qui se joue, c'est la défense de nos valeurs ».

Est-ce en « défense de nos valeurs » que Macron continue à fournir à Israël armes et marchandises pour que l'État colonial israélien puisse se livrer à l'extermination par les bombes et la famine des Palestiniens de Gaza ?

Pour passer à l'économie de guerre, pour faire tourner les usines d'armement à plein régime, le gouvernement veut réduire de manière drastique les budgets de l'école et de l'université, de la santé. Le Maire via un décret rectificatif au budget a commencé : 700 millions de moins pour l'enseignement, 900 millions pour l'université et la recherche.

Mais ce n'est qu'un début. Sont annoncés la fin du remboursement à 100 % pour les Affections de Longue Durée, la désindexation des retraites sur

les prix et le nouveau blocage du point d'indice en 2024, etc. Il faut bien que les marchands d'armes (Dassault, Thalès etc.) et les grands groupes (Total...) s'engraissent !

Il faut une autre orientation pour arrêter Macron. Ouvrons le débat

Dans le texte de la liste « rassemblé pour résister », ne figure aucune analyse des raisons de la défaite subie sur les retraites et l'orientation de l'intersyndicale ; d'ailleurs cette défaite y est purement ignorée. Et figure encore moins une caractérisation du gouvernement Macron-Attal, gouvernement de casse absolue qui reprend à son compte le programme de LR et du RN, aussi bien au niveau de l'école que de l'immigration ou de la natalité !

Et notre direction essaie de nous faire croire qu'il pourrait y avoir dialogue avec ce gouvernement ou qu'il pourrait entendre nos revendications !

On ne peut que constater que le dialogue avec le gouvernement nous a conduit de défaite en défaite depuis des années, en particulier en 2019 avec la loi Dussopt. Si nous ne voulons pas subir le même sort avec la contre-réforme du Choc des Savoirs, c'est son retrait pur et simple qui doit rassembler les syndicats du Secondaire avec un appel à manifester au Ministère.

Concernant l'avenir des fonctionnaires, dans la droite continuité de la loi Dussopt, il s'agit d'une réforme « historique de la fonction publique » comme l'a présentée Macron.

Cette réforme, c'est celle portée par Guerini, reprenant les projets de de Montchalin en vue de généraliser le salaire au mérite, remettre en cause l'unicité du point d'indice entre les trois fonctions publiques.

Après la généralisation du RIFSEEP et la liquidation des CAP, **l'objectif de Macron est d'en finir avec le droit à la carrière.** C'est tout simplement un

pas décisif vers une fonction publique d'emploi en lieu et place d'une fonction publique de carrière fondée sur l'existence de statuts, de grilles.

Nous ne serions plus payés en fonction de notre grade mais de nos fonctions et de notre performance. Dès lors, l'existence de concours, de catégories n'auraient plus lieu d'être. Seules les compétences compteraient. Chacun serait amené à se vendre pour occuper un poste.

Face à ces projets de dynamitage de ce qui subsiste de nos garanties statutaires, il est de la responsabilité du SNASUB de se prononcer immédiatement **pour le retrait des projets Guérini** et de s'adresser en ce sens à la FSU.

Cela suppose en premier lieu que le SNASUB et la FSU **refusent de participer à la concertation à ce sujet**, qui va commencer de manière imminente, et s'adressent aux autres fédérations en ce sens.

Pour qu'une orientation de rupture avec ce gouvernement ultra-réactionnaire soit défendue dans notre congrès, **nous vous appelons à voter et faire voter pour la liste FRONT UNIQUE.**

Contact: mel@frontunique.com

Tribune liste Un SNASUB-FSU rassemblé pour résister et gagner

Un syndicalisme de construction de la solidarité et des mobilisations des personnels pour faire échec aux reculs sociaux portés par le gouvernement !

Pour faire gagner les revendications !

Le titre de cette tribune résume finalement assez bien l'orientation de la liste de rassemblement du syndicat portée par de très nombreux-ses secrétaires académiques et par la très grande majorité de la direction du syndicat : « un SNASUB-FSU rassemblé pour résister et gagner ». Elle est la seule orientation pertinente dans un contexte lourd d'attaques tous azimuts de la part du gouvernement sur la plupart des droits sociaux.

Le mouvement social unitaire soutenu très majoritairement par la population contre la réforme des retraites, voulue et imposée par Macron et ses affidés, a permis de faire la démonstration que les capacités de mobilisation existent. Il a aussi montré que la mobilisation collective des salariés et des personnels de la fonction publique restaient à renforcer dans un contexte où celle-ci n'ouvrait pas forcément et immédiatement une perspective de victoire « facile » contre le gouvernement. C'est cette situation qui explique que, malgré un appel unitaire complet au niveau interprofessionnel, la grève n'a pas permis

de « mettre la France à l'arrêt » pour gagner le retrait de la réforme Macron des retraites.

La violence du refus gouvernemental d'entendre les revendications n'a rien effacé de la volonté déterminée des personnels de se défendre. On l'a vu le 1er février dernier pour défendre les missions de services publics d'éducation.

Les attaques du gouvernement sont tous azimuts donc et viennent de promettre une aggravation par les nouveaux tours de vis austéritaires contre les missions de services publics, les conditions de travail et de rémunération des personnels de la fonction publique. Les conséquences : non-reconnaissance du travail des personnels, insuffisances de créations d'emplois titulaires, recours à la précarité, attaques contre l'assurance chômage...

À l'inverse de reconnaître le travail des collègues, leur sens du service public, le ministre chargé de la fonction publique promet depuis des mois un projet de loi (qu'il continue cependant de garder secret) pour la fonction publique dont

l'objectif annoncé serait de renforcer la rémunération au mérite (non pour le reconnaître, mais pour mettre les personnels, leurs métiers et services sous la pression d'une forme managériale concurrence), de remettre les cultures professionnelles en cause par une politique prétendant valoriser un approche par compétences, de généraliser les phénomènes de déqualification par la remise en cause des catégories hiérarchiques...

Il s'agit pour le gouvernement de mettre en place les outils managériaux qui manquent pour poursuivre la remise en cause statutaire engagée par la loi de transformation de la fonction publique.

Bref, pour répondre à la hauteur, l'heure n'est certainement pas à développer une orientation de « bouderie » des instances dans lesquelles les organisations syndicales portent leurs revendications face au gouvernement, utilisant ainsi le droit statutaire de participation des personnels aux affaires qui les concernent. Nous ne craignons pas la confrontation avec le gouvernement, ni sur le plan idéologique, ni sur le plan de l'expression des revendications et des aspirations des personnels. Le défi syndical qui nous est lancé est grand. C'est celui de notre motion d'orientation de rassemblement.

Nous sommes forts de revendications solides pour augmenter tous les salaires, créer des emplois publics, gagner la reconnaissance des personnels et la nécessité d'une politique de requalification qui permette aussi leurs promotions, d'arracher un plan de titularisation des contractuels... Notre motion revendicative est riche, c'est une arme pour répondre à tous les enjeux. Notre tâche syndicale collective : opposer la solidarité à faire grandir parmi les personnels à toutes les logiques d'individualisation, opposer aux mauvais coups des revendications déterminées et ambitieuses ; se confronter partout et à tous les niveaux avec la politique du gouvernement et ses conséquences ; construire les mobilisations...

Telle est l'orientation autour de laquelle le SNA-SUB-FSU doit continuer de se rassembler... Et celle-ci doit se renforcer !

Votez pour la liste « un SNASUB-FSU rassemblée pour résister et gagner ! »

Pour tout contact : nos 60 candidat·es